

# Lodève

## Ville solidaire

**JUSQU'À  
80 % D'AIDE !**  
Grâce à la Région,  
la Ville et la Commu-  
nauté de Communes  
aident jusqu'à 80 %  
les travaux des  
façades en  
centre-ville.

### BILAN DE L'OPAH

L'opération défi Travaux a atteint ses objectifs très ambitieux.

/ Nombre de logements financés :  
**302 sur 6 ans**

/ Montant des travaux  
réalisés et programmés  
(ensemble) :

**6,9 millions d'euros TTC**

/ Subventions obtenues  
au total pour ces dossiers :  
**3,6 millions d'euros**



**Fatiha Enadifi**  
Élue déléguée à l'égalité des chances  
**Ludovic Cros**  
1<sup>er</sup> adjoint en charge de la transition  
écologique et citoyenne

### QUI PEUT DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL ?

Toute personne de nationalité française dont les revenus imposables des 12 derniers mois ne dépassent pas les plafonds fixés par l'État, est susceptible de pouvoir prétendre à un logement social. 80 % de la population de l'Hérault a droit à un logement social

### QUELLE DÉMARCHÉ DOIS-JE FAIRE ?

Je dois remplir le CERFA n° 14069\*04  
/ **Par internet** : sur le site suivant :  
<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

/ **Par voie postale** :

1. CERFA disponible en Mairie.
2. Envoyer le dossier en recommandé avec accusé de réception à un des 4 bailleurs.

3. Vous recevrez un numéro appelé « numéro unique » qui vous est propre. La démarche est à renouveler chaque année sous peine de radiation.

### COMMENT SONT ATTRIBUÉS LES LOGEMENTS ?

La commission d'attribution des logements (CAL) est seule compétente en matière d'attribution de logements sociaux, faisant ou non l'objet d'une réservation, qui se libèrent ou sont vacants en tenant compte notamment de la composition familiale, du niveau de ressources et des conditions de logement actuelles du ménage demandeur. Le maire peut proposer des candidats en fonction des logements qui lui ont été réservés.

La commune s'appuie sur le bureau d'accès au logement, instance de rencontre et de médiation réunissant les acteurs locaux du logement, afin d'accompagner et faciliter l'accès au logement.

**Contact : [logement@lodeve.com](mailto:logement@lodeve.com)**

**VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LE JOURNAL  
SOUS FORMAT NUMÉRIQUE ?**

La ville peut vous l'envoyer par mail.  
Merci de communiquer votre adresse  
électronique à : [quartiers@lodeve.com](mailto:quartiers@lodeve.com)  
[WWW.LODEVE.COM](http://WWW.LODEVE.COM)



Directrice de la publication / Gaëlle Lévêque  
Graphisme : Anagram-Occitanie  
Imprimé sur papier PEFC par Grapho 12

# LODÈVE

## flash-info

Édito

N°13 / OCTOBRE 2021

Répondre aux besoins de logements des Lodévois est une des priorités de l'équipe municipale. Deux axes pour cela, rénover l'ancien et construire du logement neuf. Nous aidons les propriétaires, fragiles économiquement, à rénover leur logement ancien grâce à l'opération Défi travaux. 300 logements ont été rénovés en 6 ans. Nous facilitons la réalisation de constructions neuves à proximité du centre-ville en veillant à l'équilibre entre logement social et logement libre. Pour cela la commune achète du foncier puis le revend à des porteurs de projets. Dans ces opérations nous privilégions des projets d'habitats participatifs à la fois innovants du point de vue du modèle social et écologique. Ce qui est formidable c'est que plusieurs Lodévois se soient emparés de cet objectif.

**Il nous faut ensemble construire le Lodève de demain.**

**Gaëlle LÉVÊQUE**

### ÉCOLE DE MUSIQUE

Depuis le 20 septembre, l'école de musique a démarré sa nouvelle année musicale dans ses locaux fraîchement livrés.

L'école est maintenant située au-dessus de la médiathèque Résurgence. Les 5 salles permettent de rassembler l'ensemble de l'activité de l'école dans un seul lieu, alors que ces dernières années elle était éclatée dans plusieurs espaces municipaux. L'école de musique de Lodève est composée de 8 enseignants dispensant 14 activités différentes. Ce sont près de 150 élèves (enfants et adultes) qui ont découvert ces nouveaux espaces avec satisfaction. Ils sont à la fois lumineux et adaptés à la pratique musicale. L'école de musique se veut ouverte à tous et les tarifs de l'école sont adaptés en fonction des revenus. Les espaces permettent aussi d'accueillir 5 chorales associatives de la ville.

**Renseignements : 06 42 64 02 24**  
[ecoledemusique@lodeve.com](mailto:ecoledemusique@lodeve.com)

# L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE VOUS ATTEND !



## LA VILLE EN PARLE

ACTUALITÉS  
GRANDS PROJETS  
INFOS  
NOUVEAUTÉS  
VIE QUOTIDIENNE  
SOCIÉTÉ

### FORMATIONS JEUNESSE

La Communauté de Communes a lancé la démarche « Passe ton BAFA ».

Pour la première année 12 jeunes du Lodévois commencent lors des vacances d'automne leur formation. Sur 1 000 euros de coût, 900 euros seront pris en charge par la CAF, le Département, la MSA et la Communauté de Communes.

Lodève accueille, depuis début octobre, une formation BEPJEPS sport collectif (foot et rugby). Dans le cadre de contrats en alternance, ces jeunes vont à la fois passer un diplôme, mais sont rémunérés par des clubs. 5 jeunes du Lodévois se sont engagés.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

La ville rénove son éclairage dans le cadre d'un programme pluriannuel.

L'objectif est de remplacer des lampes fortement consommatrices d'énergie par des leds. Ainsi, 50% d'économie sont réalisées. La qualité de l'éclairage est aussi fortement améliorée avec une luminosité plus adaptée. Cette année 77 points lumineux vont être remplacés.

**Travaux financés par l'État, l'Europe, Hérault Énergie et la commune.**



**Programme 2021**  
**Réalisations 2017-2020**

# Construire la ville autrement !

Grâce à l'engagement de la ville, des projets publics (ou soutenus par la commune) de construction de logements neufs vont voir le jour dans le centre-ville et à proximité.



## LE PAVILLON DE CHASSE (3F)

Sur le site dit du Pavillon de Chasse, le groupe 3F va démolir un vieux bâtiment pour construire à la place 19 logements sociaux avec ascenseur. La ville manque de logements accessibles et ce projet va répondre aux besoins de nombreux Lodévois. Le Parc de la Clairière, à proximité, est lui sanctuarisé dans le cadre du projet de ville.



## BOULEVARD DE LA LIBERTÉ

Sur le bd de la Liberté, la ville va confier cet immeuble à ADAGES pour un projet de 15 logements neufs. Un ascenseur sera installé ce qui permettra de réserver 9 logements pour les personnes âgées. Les autres logements seront dédiés aux jeunes qui viennent s'installer à Lodève pour leur projet professionnel dans le cadre du CLLAJ.



## L'ÎLOT VERT DE LA SOULONDRES

Situé derrière le collège en bordure de rivière, un habitat coopératif bio-climatique porté par des citoyens a été retenu suite à un appel à projet de la ville. Un bâti de 21 logements construit sur les ruines, préservera 90 % des terres cultivables (jardin nourricier, verger patrimonial). Ce projet se double d'une ambition sociale forte (structure coopérative, chantier participatif, accueil de public de proximité) et d'un projet de coopérative d'habitat. Le jardin de "l'Îlot" se veut expérimental et pédagogique, il favorisera l'habitat bio-climatique.



## OPÉRATION PLACE DU MARCHÉ

Suite à la démolition de deux immeubles insalubres, la construction de 9 nouveaux logements à loyer modéré, avec un rez de chaussée commercial, va commencer en octobre.



## ASSOCIATION LA CAMINADE

Derrière le quartier des Carmes, l'association la Caminade vient d'obtenir un Permis de construire pour 17 logements dans le cadre d'un projet coopératif. Les travaux seront terminés courant 2023.



## Le mot du groupe majoritaire

Pendant plus de vingt ans aucun investisseur n'a voulu s'impliquer sur Lodève à part Hérault Habitat, dans le cadre de la volonté départementale. Grâce au travail mené pendant deux mandats, nous avons maintenant des promoteurs qui s'intéressent à notre ville. Nous ne pouvons que nous en féliciter !

Les projets issus de la volonté communale permettent une diversification de l'offre de logements et la mise en place d'innovations. Pour les projets privés, si les règles sont respectées, cela nous impose de délivrer un permis, même si le projet ne correspond pas à notre idéal. Nous mettons toutes les législations possibles en œuvre pour restreindre les impacts du ruissellement. La gestion des inondations est bien prioritaire.

## Le mot du groupe minoritaire

Mme Leveque lance, sans discernement, des opérations de construction dans des écrins de verdure et des aménagements de type routier sur des espaces publics du centre historique. Mais où sont passées les promesses de préservation de notre environnement naturel et de notre patrimoine architectural ?

Ces initiatives malheureuses sont révélatrices d'une absence de stratégie globale. À la devise « gérer c'est prévoir », nos dirigeants préfèrent la gestion simpliste du coup par coup.



**BONOBO**

En bref

## BONOBO, DESSINS D'ALFRED

du 19 octobre au 13 novembre à la Médiathèque

Exposition d'originaux de l'illustrateur Alfred au Patio, café associatif & culturel. En lien avec le concert illustré Bonobo, de la Cie Fracas proposé par Résurgence.

## CONCERT ILLUSTRÉ

Le mardi 9 novembre, à 14h30 et 18h au Cinéma Luteva.

Partez à l'aventure !

Au beau milieu d'une vaste forêt faite d'arbres millénaires et d'animaux de toutes sortes, le spectateur suivra les tribulations de cet enfant sauvage qui vit, ici, en parfaite harmonie avec la nature. Dès 4 ans / 5 € / 40 min.

Toutes les infos sur :

[www.saison-resurgence.fr](http://www.saison-resurgence.fr).

## FESTIVAL JEUNESSE

Le cinéma Luteva organise pendant les vacances d'automne un festival jeunesse.

9 films pour les enfants à partir de 3 ans et plus, des ateliers et des jeux vous attendent.

Tout le programme sur [www.lodeve.fr](http://www.lodeve.fr)

## SITE INTERNET OFFICIEL DE LA COMMUNE DE LODÈVE

Retrouvez sur le site internet de Lodève toutes les actualités, les événements, les informations pratiques et utiles de la commune.

[www.lodeve.fr](http://www.lodeve.fr)